



Groupe Banque TD
Présentation à l'intention des investisseurs
sur les titres à revenu fixe

T2 2015

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2015 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui, individuellement ou ensemble, pourraient entraîner de tels écarts incluent notamment les risques de crédit, de marché (y compris les marchés boursiers, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation (y compris la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les changements apportés aux méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2014, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions ou des événements dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2014 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'exploitation, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1. **Groupe Banque TD**
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

Nos secteurs d'activité

Services de détail au Canada

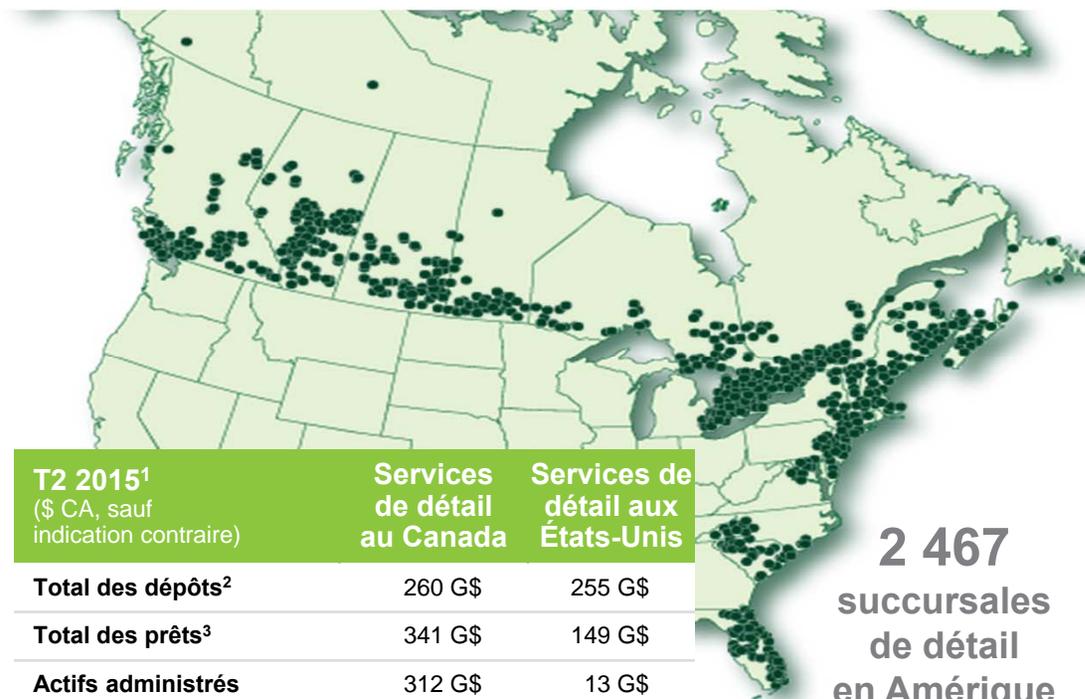
- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Placements directs, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurances : habitation, dommages, vie et soins médicaux

Services de détail aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés
- Services bancaires privés de gestion de patrimoine
- Relation stratégique avec TD Ameritrade

Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires d'investissement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales



2 467
succursales
de détail
en Amérique
du Nord

T2 2015 ¹ (\$ CA, sauf indication contraire)	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis
Total des dépôts²	260 G\$	255 G\$
Total des prêts³	341 G\$	149 G\$
Actifs administrés	312 G\$	13 G\$
Actifs gérés	244 G\$	88 G\$
Bénéfice comme présenté⁴	5,6 G\$	2,3 G\$
Bénéfice rajusté⁴	5,7 G\$	2,3 G\$
Clients	Environ 15 millions	Plus de 8 millions
Employés⁵	39 312	25 775

**La TD est l'une des dix plus grandes banques
en Amérique du Nord⁶**

1. Le T2 2015 représente la période allant du 1^{er} février 2015 au 30 avril 2015.

2. Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T2 2015. Les dépôts aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

3. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T2 2015.

4. Pour les quatre trimestres consécutifs se terminant par le T2 2015. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

5. Effectif moyen en équivalent temps plein dans ces segments au T2 2015.

6. Voir la diapositive 7.

Être la meilleure banque

Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord¹
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's²
- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail^{3, 4}
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé⁵

Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client
- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

Une stratégie simple, un objectif qui ne change pas

1. Voir la diapositive 6.

2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion au 30 avril 2015, selon une mise à jour le 20 mai 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.

3. Depuis le 1^{er} novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du Rapport aux actionnaires du T2 2015 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.

4. Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail au Canada et les Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 7.

5. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice net rajusté disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par la moyenne du rendement pondéré en fonction des risques. Pour en savoir plus, voir la diapositive 21. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 ci-dessus.

Affronter la concurrence sur des marchés attrayants



Statistiques du pays



- Dixième économie mondiale
- PIB nominal de 1,7 billion \$ CA
- Population de 35 millions d'habitants

Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde¹
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 75 % du marché des hypothèques résidentielles²
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

Services bancaires de détail de la TD au Canada

- Réseau de 1 165 succursales et de 2 873 GAB
- Un Canadien sur trois est titulaire d'un compte de la TD
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au premier ou deuxième rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit
- Services complets de gestion de patrimoine offrant des occasions de vente croisée considérables

Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 15,1 billions \$ US
- Population de 314 millions d'habitants

Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

Services bancaires de détail de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 302 succursales et de 1 960 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines statistiques les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches
 - Marché des dépôts d'une valeur de 2,2 billions \$ US³
 - Volume prévu de 240 milliards \$ US des montages de prêts hypothécaires⁴
- Accès à près de 70 millions de personnes aux endroits où la TD exerce ses activités

Perspectives de croissance considérables aux endroits où la TD exerce ses activités

1. Rapport sur la compétitivité mondiale 2008-2013, Forum économique mondial.

2. Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

3. Dépôts plafonnés à 500 millions de dollars dans tous les comtés aux États-Unis où la TD offre des services bancaires d'après le Sommaire des dépôts de 2013 de la FDIC.

4. Les nouveaux montages dans les endroits où la TD exerce ses activités pour 2014 n'incluent pas les refinancements et s'appuient sur des prévisions internes établies à partir de données provenant du U.S. Department of Housing and Urban Development, de la *Home Mortgage Disclosure Act* et de Moody's Analytics.

La TD en Amérique du Nord



T2 2015 \$ CA, sauf indication contraire		Classement au Canada ⁵	Classement aux États-Unis ⁶
Total de l'actif	1 031 G\$	2 ^e	6 ^e
Total des dépôts	652 G\$	1 ^{re}	5 ^e
Capitalisation boursière	103 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net rajusté¹ (quatre derniers trimestres)	8,3 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net comme présenté (quatre derniers trimestres)	7,8 G\$	s. o.	s. o.
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie²	9,9 %	5 ^e	9 ^e
Effectif moyen en équivalent temps plein³	81 853	2 ^e	6 ^e
Cote attribuée par Moody's⁴	Aa1	s. o.	s. o.

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord

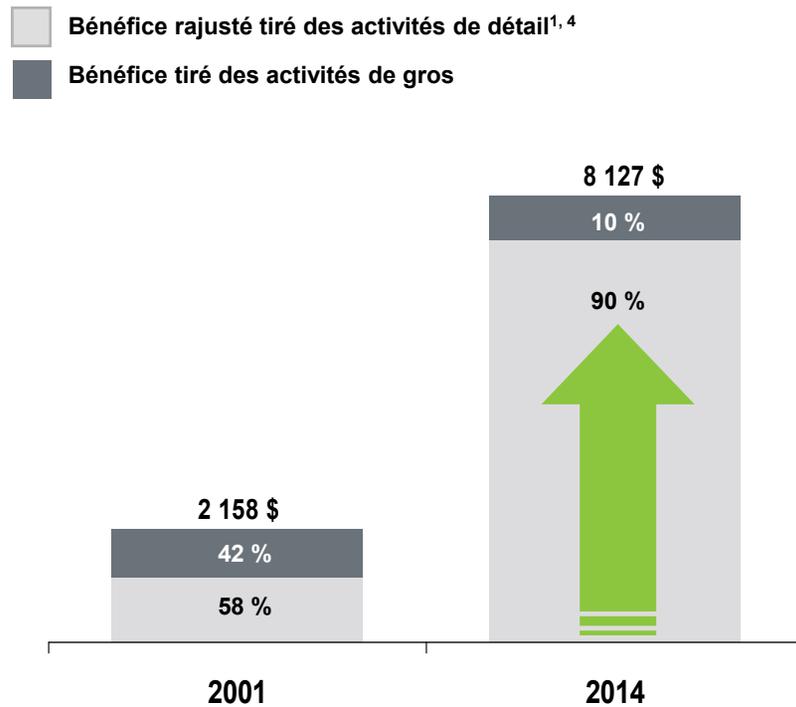
1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.
2. À compter de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III et sont présentés selon la méthode « tout compris ». À compter du T3 2014, chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Pour le T3 et le T4 2014, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 57 %, 65 % et 77 %. Pour l'exercice 2015, les facteurs scalaires sont respectivement de 64 %, 71 % et 77 %.
3. Pour plus de renseignements, voir la note 5 de la diapositive 4.
4. Voir la note 2 de la diapositive 5.
5. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T2 2015 clos le 30 avril 2015. 7
6. Homologues en Amérique du Nord : les homologues canadiens et américains. Homologues aux États-Unis : les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les trois plus grandes banques super-régionales (WFC, PNC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T1 2015 clos le 31 mars 2015.

Composition des bénéfices

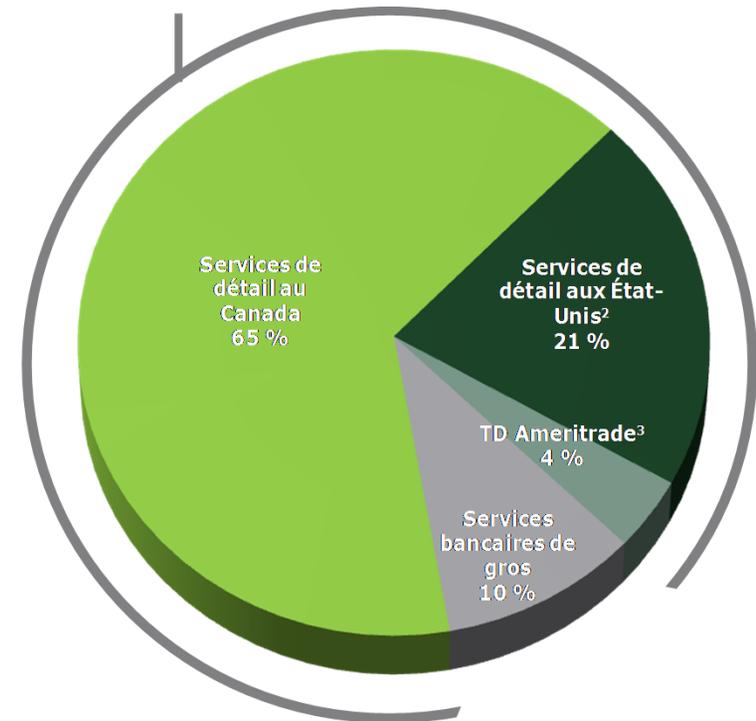


Bénéfice rajusté¹

(en M\$ CA)



Bénéfice rajusté de 2014 tiré des activités de détail^{1,4} = 90 %



Composition du bénéfice axée sur les activités de détail

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Le bénéfice total comme présenté s'établit à 1 383 M\$ en 2001 et à 7 883 M\$ en 2014.
 2. Aux fins de communication de l'information financière, le secteur des Services bancaires de détail aux États-Unis comprend TD Ameritrade, mais cette dernière est présentée séparément ici à titre indicatif.
 3. Participation déclarée de la TD de 41,01 % dans TD Ameritrade au 30 avril 2015 (40,97 % au 31 octobre 2014).
 4. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice tiré des activités de détail à la note 4 de la diapositive 5.

Évolution stratégique de la TD



ACCENT CROISSANT SUR LES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Fusion de La Banque TD et de Canada Trust

Acquisition de Newcrest Capital

Acquisition d'une participation de 51 % dans Banknorth

Entente entre TD Waterhouse USA et Ameritrade

Privatisation de TD Banknorth

Acquisition de Commerce Bank

Intégration de Commerce Bank

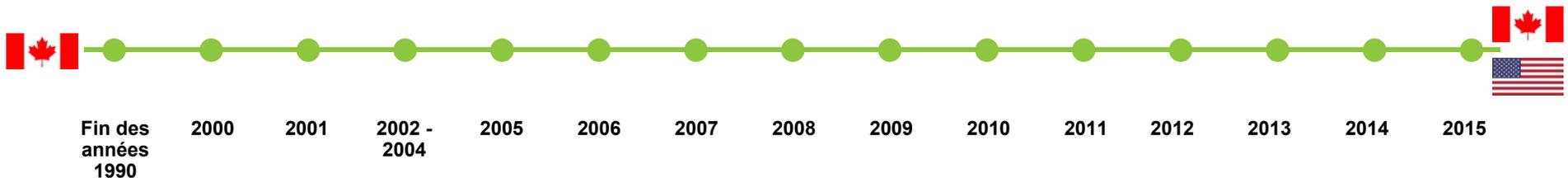
Acquisition de Riverside et de TSFG

Acquisition de Services financiers Chrysler et du portefeuille de cartes de crédit MBNA

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target et d'Epoch et entente annoncée avec Aimia et la CIBC

Principal émetteur de la carte de crédit Visa Aéroplan; acquisition d'environ 50 % du portefeuille CIBC Aéroplan

Annonce d'une relation stratégique avec Nordstrom¹



Aucune acquisition importante d'une grande maison de courtage

Pertes sur prêts (médias, télécommunications, énergie)

Démantèlement du segment des produits structurés

Abandon des produits de crédit non liés aux entreprises TD

Cessation des opérations pour compte propre non liées aux entreprises TD

DE COURTIER TRADITIONNEL À COURTIER LIÉ À LA MARQUE

Évolution vers des services de détail à plus faible risque, avec un courtier lié à notre marque

1. Annonce faite par communiqué de presse le 26 mai 2015. Sous réserve des approbations réglementaires et des autres conditions habituelles, l'opération devrait être conclue au deuxième semestre de l'année civile 2015.

Notre tolérance au risque

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
- n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves; c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition, une seule activité ou un seul produit;
- ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

**Pratiques proactives et rigoureuses
en matière de gestion des risques**

Faits saillants du T2 2015



Points importants

- **BPA rajusté¹ de 1,14 \$, en hausse de 5 % sur 12 mois**
- **Bénéfice net rajusté en hausse de 5 % par rapport au T2 2014**
 - Bonne contribution des Services bancaires de détail
 - Rendements solides pour les Services bancaires de gros
 - Raffermisssement du \$ US
- **Produits rajustés² en hausse de 6 % sur 12 mois (2 % hors change)**
 - Forte croissance des prêts, des dépôts et des actifs de gestion de patrimoine, et hausse de produits tirés des activités d'assurance, des commissions et des activités de négociation
 - Partiellement neutralisée par une compression des marges, une diminution des gains sur valeurs mobilières et une baisse des produits du secteur Siège social
- **Charges rajustées en hausse de 8 % sur 12 mois (4 % hors change)**
 - Compte non tenu du change, la croissance des charges est attribuable à la hausse de la rémunération variable et des dépenses dans des projets et des initiatives; les charges de base n'ont pas changé
 - Compte non tenu de la rémunération variable, les charges ont augmenté de 2,2 %
- **Solide ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie de 9,9 %**

Faits saillants financiers – M\$

Sommaire des profits et des pertes, rajustés¹

Rajustés ¹	T2 2015	T1 2015	T2 2014
Produits²	7 178 \$	6 915	6 776
Charges	4 243	4 092	3 922
Bénéfice net	2 169 \$	2 123	2 074
BPA dilué	1,14 \$	1,12	1,09

Comme présenté	T2 2015	T1 2015	T2 2014
Produits	7 759	7 614	7 435
Charges	4 705	4 165	4 029
Bénéfice net	1 859	2 060	1 988
BPA dilué	0,97	1,09	1,04

Bénéfice par secteur

	T2 2015	T1 2015	T2 2014
Services de détail³ (rajusté)	2 062 \$	2 074	1 897
<i>Services de détail (comme présenté)</i>	2 030	2 074	1 874
Services bancaires de gros	246	192	207
Siège social (rajusté)	(139)	(143)	(30)
<i>Siège social (comme présenté)</i>	(417)	(206)	(93)

1. Les résultats rajustés sont définis à la note 3 de la diapositive 5.

2. Aux fins de la présente diapositive, les montants des réclamations d'assurance sont présentés en diminution des produits rajustés. Les produits rajustés (sans diminution des réclamations d'assurance) s'établissent à 7 435 M\$, 7 614 M\$ et 7 742 M\$ pour le T2 2014, le T1 2015 et le T2 2015, respectivement. Les réclamations d'assurance sont de 659 M\$, 699 M\$ et 564 M\$ pour le T2 2014, le T1 2015 et le T2 2015, respectivement. Les produits comme présentés, après déduction des réclamations, ont augmenté de 6 % sur 12 mois.

3. Les Services de détail sont composés des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, tels qu'ils sont présentés dans le communiqué de presse sur les résultats du T2 2015 et le rapport de gestion de la Banque.

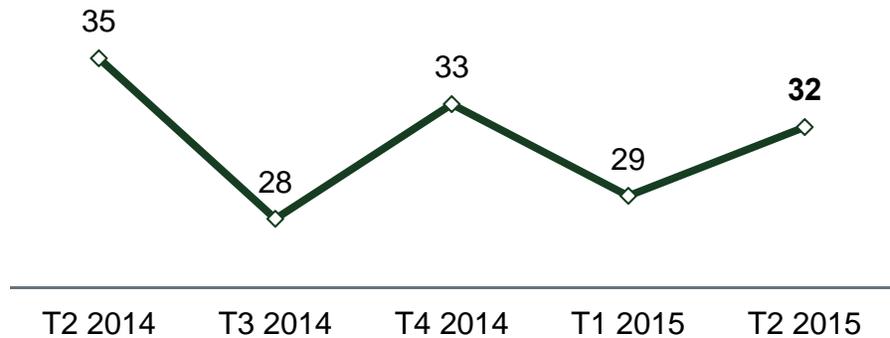
Portefeuille de crédit - T2 2015



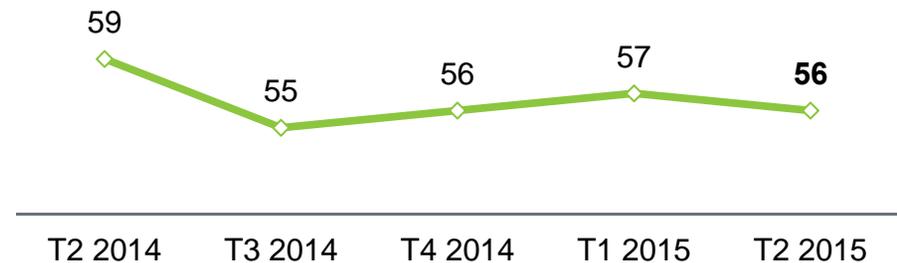
Faits saillants

- Solide rendement continu dans tous les portefeuilles
 - Les taux de perte demeurent à de faibles niveaux
 - Le ratio de provision pour pertes sur créances et le ratio de prêts douteux bruts affichent une tendance stable

Ratio PPC (pdb)¹



Ratio des prêts douteux bruts (pdb)²



Excellente qualité du crédit

1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

1. Groupe Banque TD
2. **Économie canadienne**
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

Les forces relatives du Canada



- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde¹.
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde¹.
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes.
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7.
 - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

Systeme financier solide au Canada



- Banques commerciales et banques de détail solides
 - Critères stricts en matière d'octroi de prêts
 - Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail.

- Interventions du gouvernement et de la banque centrale
 - Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
 - Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur

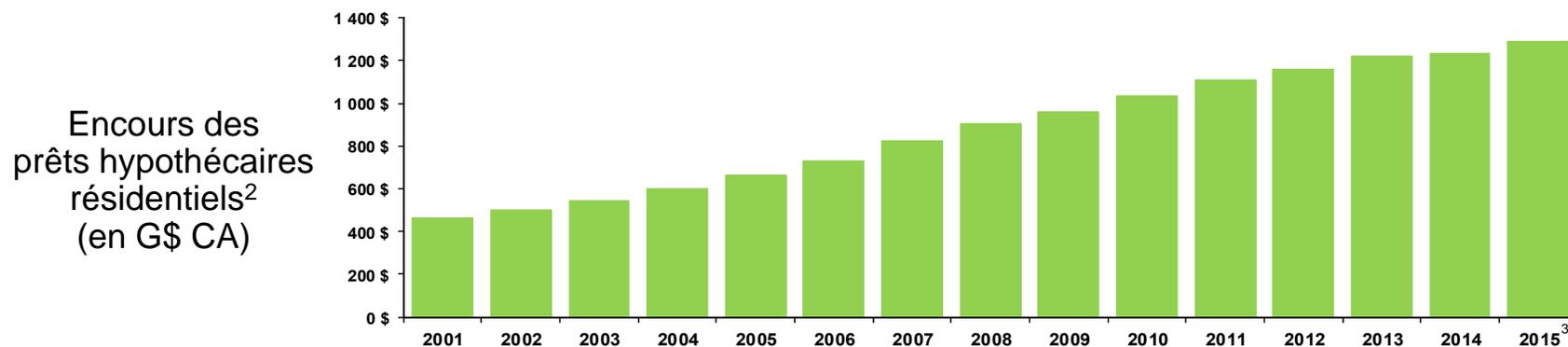
- Système de réglementation judicieux
 - Système fondé sur des principes plutôt que des règles
 - Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
 - Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
 - Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

Le système bancaire le plus solide au monde¹

Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises¹.
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes



1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
2. Statistique Canada (en date de la fin décembre, données non rajustées)
3. Au 30 avril 2015

Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



	Canada	États-Unis
Produits	<ul style="list-style-type: none"> Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable 	<ul style="list-style-type: none"> Les prêts hypothécaires en cours comprennent des produits particuliers émis antérieurement (capitalisés à l'échéance, prêts hypothécaires à taux variable à options).
	<ul style="list-style-type: none"> Prêts hypothécaires assurés en cas de défaillance établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Auparavant, admissibilité des emprunteurs souvent établie d'après un taux escompté avantageux, entraînant un choc des paiements à l'échéance (resserrement des normes de souscription depuis ce temps)
Souscription	<ul style="list-style-type: none"> Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance 	<ul style="list-style-type: none"> Durée la plus courante de 30 ans
	<ul style="list-style-type: none"> Période d'amortissement maximale de 25 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 % dans le cas d'un refinancement 	<ul style="list-style-type: none"> Période d'amortissement généralement de 30 ans, pouvant aller jusqu'à 50 ans
	<ul style="list-style-type: none"> Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt 	<ul style="list-style-type: none"> Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 %
Réglementation et imposition	<ul style="list-style-type: none"> Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable. 	<ul style="list-style-type: none"> Les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter.
	<ul style="list-style-type: none"> Dans la plupart des provinces, les prêteurs disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété. 	<ul style="list-style-type: none"> Les prêteurs disposent de recours limités dans la plupart des territoires.
Canaux de distribution	<ul style="list-style-type: none"> Montage de jusqu'à 30 % des prêts hypothécaires effectué par l'intermédiaire de courtiers externes 	<ul style="list-style-type: none"> Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 30 %.

Marché canadien de l'habitation



Portefeuille		T2 2015
Portefeuille de CGBI au Canada	Solde brut des prêts	236 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	60 %
	Ratio prêt-valeur (RPV) actuel des prêts hypothécaires non assurés ¹	60 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (prêts hypothécaires résidentiels)	Solde brut des prêts	30 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	70 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (LDCVD)	Solde brut des prêts	6 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	37 %

Thème	Position de la TD
Qualité du crédit des prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	<ul style="list-style-type: none"> RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le portefeuille global
Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité des volumes des portefeuilles, qui comptent pour moins de 1,5 % du portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada Exposition limitée aux emprunteurs ayant de solides antécédents, disposant de liquidités suffisantes et qui entretiennent une relation de longue date avec la TD

1. Le RPV actuel correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt.

Modifications des règles relatives aux prêts hypothécaires au Canada



Mesures annoncées en 2012 par le ministre Flaherty (gouvernement du Canada)

- La période maximale d'amortissement passe de 30 ans à 25 ans.
- Le montant maximal que les Canadiens peuvent emprunter dans le cas d'un refinancement passe de 85 % à 80 %.
- Le ratio de remboursement brut¹ et le ratio de remboursement total² sont limités à 39 % et à 44 %, respectivement.
- Les prêts hypothécaires assurés ne sont offerts que pour les habitations dont le prix d'achat est inférieur à 1 million de dollars.
- Ces règles ne s'appliquent qu'aux prêts hypothécaires à ratio prêt-valeur élevé (c.-à-d. les prêts hypothécaires exigeant une assurance du gouvernement).
- Elles sont entrées en vigueur le 9 juillet 2012 afin de prévenir une ruée pour éviter les nouvelles règles (comme celle survenue en 2011).

Points saillants de la ligne directrice B-20 publiée en 2012 (BSIF)

- Ratio prêt-valeur maximal de 65 % dans le cas des marges de crédit adossées à un bien immobilier (au lieu de 80 %)
- Les prêteurs ne sont pas tenus d'amortir les marges de crédit adossées à un bien immobilier, mais ils doivent être en mesure de prévoir le remboursement intégral du prêt au fil du temps.
- Le taux admissible pour tous les prêts hypothécaires ordinaires à taux variable et pour les prêts hypothécaires ordinaires à taux fixe dont la durée est inférieure à cinq ans est « le plus élevé du taux hypothécaire contractuel et du taux de référence de cinq ans publié par la Banque du Canada ».
- Le ratio prêt-valeur doit être recalculé à chaque refinancement et lorsque le prêteur juge prudent de le faire.
- Les institutions financières fédérales sont tenues de se conformer à cette ligne directrice « d'ici la fin de l'exercice 2012 ».

1. Le ratio de remboursement brut est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer au paiement des frais associés au logement (c.-à-d. versements hypothécaires, taxes, coûts de chauffage et 50 % des frais de copropriété, le cas échéant).

2. Le ratio de remboursement total est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer à l'acquittement de toutes ses obligations en matière de dette (c.-à-d. frais associés au logement, prêts, lignes de crédit, prêts-auto et soldes de cartes de crédit).

Sources : BSIF, Veritas, Services économiques TD.

- L'économie américaine s'accélère.
 - En 2014, l'économie a créé le plus grand nombre d'emplois depuis 1999 et le plus grand nombre d'emplois dans le secteur privé depuis 1997.
 - La croissance des revenus et la faiblesse des prix de l'énergie stimuleront les dépenses de consommation.
 - L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance en 2015 et 2016.
 - La faiblesse des taux d'intérêt et le regain de confiance encourageront l'investissement des entreprises dans les secteurs autres que celui de l'énergie.

- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada.
 - Les exportations devraient profiter de la solide demande américaine et de la faiblesse du dollar canadien.
 - La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation.
 - La baisse des bénéfices des sociétés imputable au repli des prix du pétrole exercera une pression à la baisse sur les investissements dans le secteur de l'énergie, même si ceux dans le matériel et l'équipement pourraient générer de bons résultats.

Accélération de la croissance prévue

Incidence de la baisse des prix du pétrole



- Le prix de référence du pétrole West Texas Intermediate (WTI) est passé de 76 \$ US le baril (en nov. 2014) à 45 \$ US le baril (en janv. 2015). Toutefois, il a remonté de plus de 35 % depuis la mi-mars¹.
- La TD devrait être en mesure de gérer l'exposition directe aux producteurs de pétrole et de gaz.
 - Le portefeuille de prêts (autres qu'au détail) au secteur du pétrole et du gaz de la TD comprend un ensemble diversifié de sociétés pétrolières et gazières mondiales et nord-américaines.
 - Parmi les banques canadiennes, la TD a une plus forte concentration en Ontario.
 - L'Ontario est moins exposé aux incidences négatives liées au pétrole et au gaz que les provinces productrices de pétrole.
 - De plus, l'Ontario devrait bénéficier d'une baisse du taux de change.
 - La TD est bien positionnée, étant fortement exposée au marché des clients fortunés de la côte Est des États-Unis. La baisse des prix de l'énergie est perçue comme un facteur contribuant à la reprise aux États-Unis.
- Cadre exhaustif de simulation de crise des entreprises
 - Les portefeuilles de prêts sont soumis à plusieurs scénarios de simulation de crise.
 - Ces scénarios comprennent des variations dans les prix des maisons, le PIB, les taux d'intérêt et les taux de chômage.
 - Les banques américaines effectuent des exercices additionnels de simulation de crise, y compris ceux de l'Office of the Comptroller et de la loi Dodd-Frank.

L'incidence de la baisse des prix du pétrole devrait être gérable

1. Le 7 mai 2015, le prix du baril de WTI a clôturé à 58,90 \$ US.

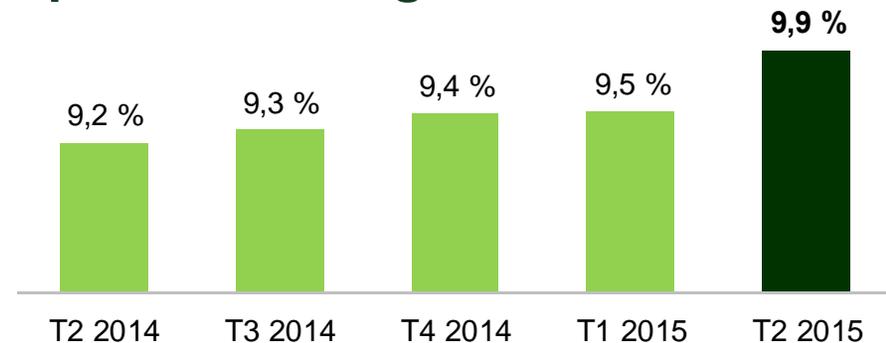
1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. **Gestion de la trésorerie et du bilan**
4. Annexe

Faits saillants

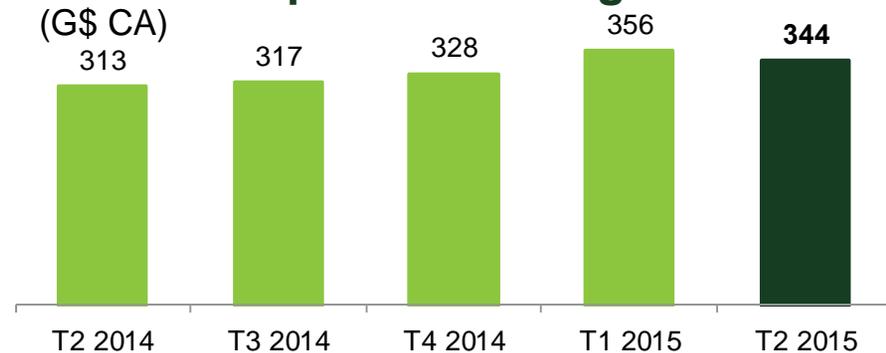
- RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III de 9,9 %
- Hausse sur 3 mois tenant compte d'une solide production interne de capitaux et de réductions des actifs pondérés en fonction des risques, en particulier dans les Services bancaires de gros
- Ratio d'endettement de 3,7 %

Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP.

RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III¹



Actifs pondérés en fonction des risques – capitaux propres attribuables aux AO de première catégorie¹



1. Depuis le T1 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014, à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019.

Notation financière de la TD

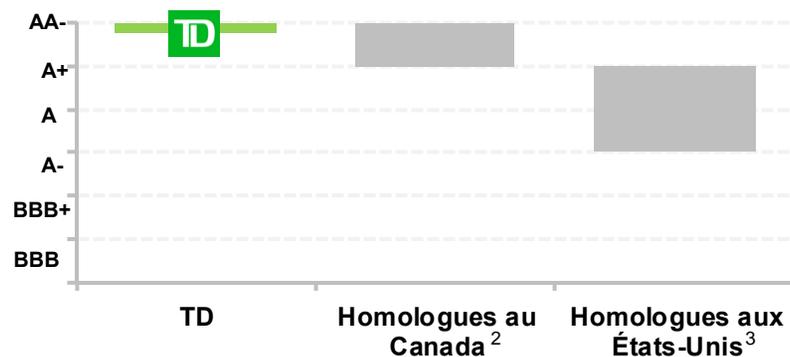


Notes attribuées par les agences¹

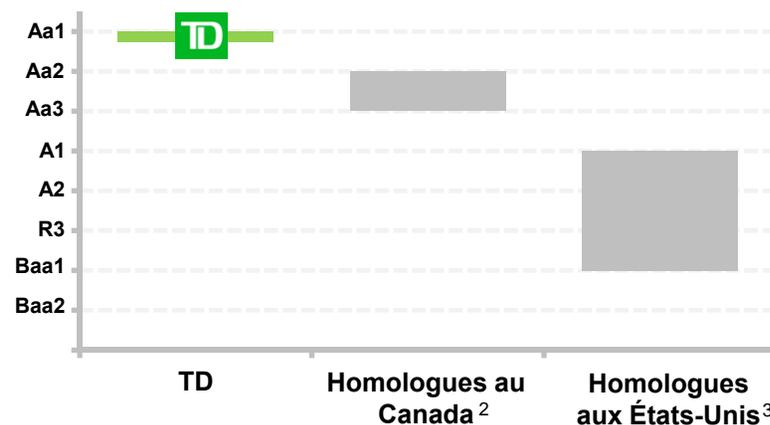
	Moody's	S&P	DBRS
Notes	Aa1	AA-	AA
Perspective	Négative	Négative	Négative

Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme



Notes attribuées par Moody's aux titres de créance à long terme



1. Pour plus de renseignements sur la notation, voir la note 2 de la diapositive 5.

2. Dans le contexte des notes attribuées aux titres de créance à long terme, les homologues au Canada sont RBC, BNS, BMO et CIBC.

3. Dans le contexte des notes attribuées aux titres de créance à long terme, les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, STI, USB et WFC.

Gestion rigoureuse des liquidités



■ Paradigme de la Trésorerie

- ❑ Contribution à un bénéfice stable et croissant
- ❑ Gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction, à l'intérieur des limites établies

■ Harmonisation des durées des actifs et des passifs

- ❑ Abstention d'opérations de portage de liquidités
- ❑ Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs ou avec la profondeur réduite du marché

■ Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert

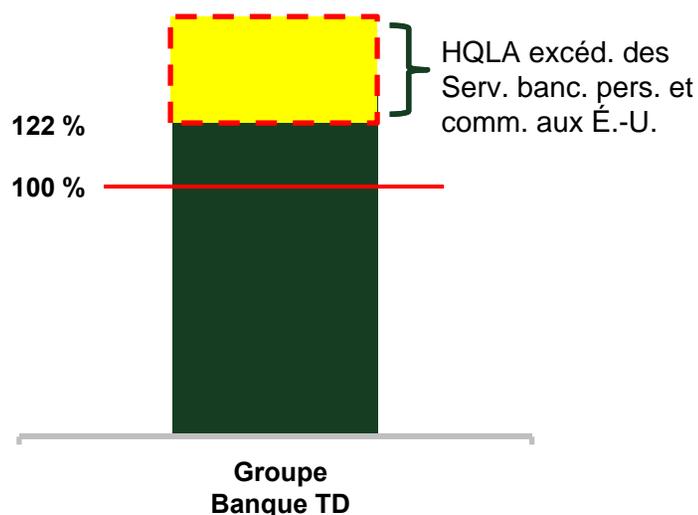
- ❑ Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées.

■ Cadre mondial de gestion du risque d'illiquidité

- ❑ Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
- ❑ Chaque unité de gestion de la liquidité est dotée de sa propre politique et de son propre plan de fonds d'urgence, qui sont conformes au cadre de gestion du risque de liquidité de l'entreprise.
- ❑ Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement
- ❑ Le ratio de liquidité à court terme consolidé du LCR du Groupe Banque TD était de 122 % au T2 2015.

Politiques prudentes en matière de liquidités

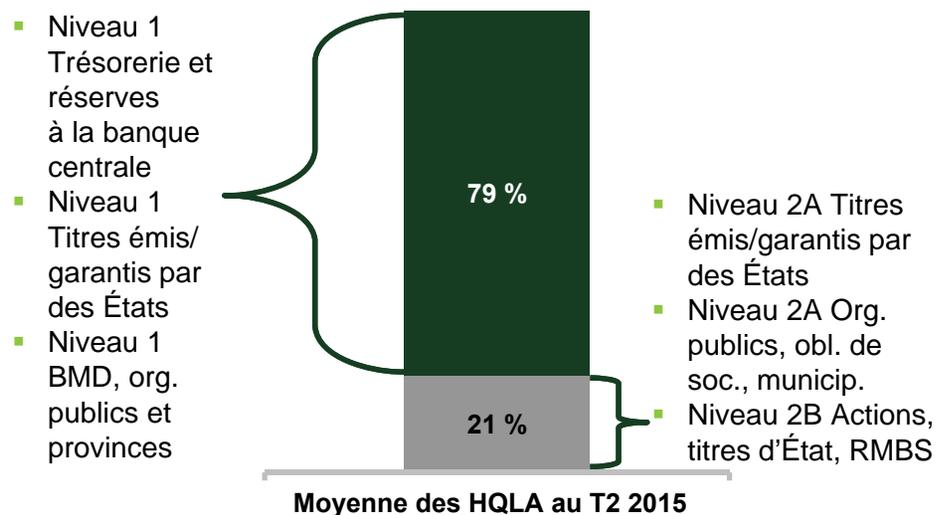
Ratio de liquidité à court terme moyen au T2 2015



- Ratio de liquidité à court terme de 122 % selon la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF
- Liquidité gérée de façon à respecter les limites de risque internes et à maintenir un coussin par rapport aux exigences réglementaires

Distribution des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

(pondérés et incluant les HQLA excédentaires des É.-U.)



- La majorité des HQLA sont des actifs de niveau 1 de haute qualité.

Gestion de la liquidité prudente et conforme à l'appétit pour le risque

Stratégie de financement à terme

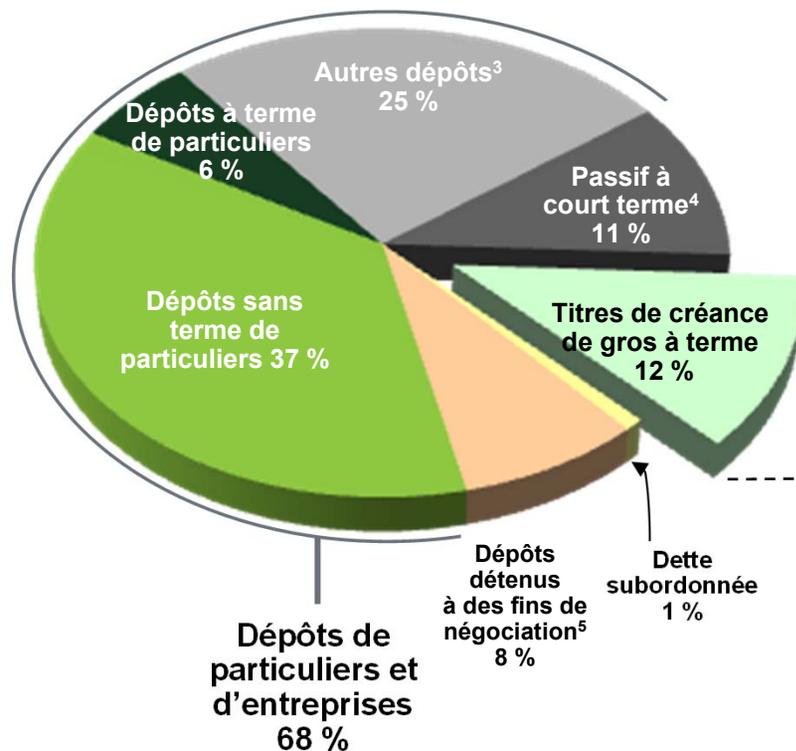


- **Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises**
 - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables et fondés sur la marque.
 - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt en fonction des exigences relatives au ratio de liquidité à court terme
- **Utilisateur de programmes de titrisation de prêts hypothécaires, par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada et de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).**
 - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques.
 - Le plafond des titres adossés à des créances hypothécaires (total de 80 G\$ pour le secteur en 2015) a limité le nombre de ces titres émis en vertu de la LNH.
- **Nouvelles sources de financement garanti**
 - Les obligations sécurisées et les titrisations adossées à des actifs élargissent la clientèle d'investisseurs de la TD.
 - 11,6 G\$ US d'obligations sécurisées ont été émises dans le cadre du programme d'obligations sécurisées de 15 G\$ US
 - 3 G\$ CA de billets émis dans le cadre du programme Genesis Trust II – titres adossés à des créances de 7 G\$ CA, soutenu par des marges de crédit garanties par des biens immobiliers
 - Émission programmatique
- **Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros non garantis sur le marché financier**
 - Opération de 1,25 G\$ US sur des titres non garantis de premier rang de trois ans, répartis sur deux lots de créances, en mars 2015
 - Émission de 1,5 G\$ CA de billets de dépôts de cinq ans en avril 2015
 - Réouverture de 200 M\$ CA d'une émission d'obligations à taux variable de cinq ans (400 M\$ CA) en mai 2015
 - Réouverture de 500 M\$ CA d'une émission d'obligations à taux fixe de 3,226 % de 10 ans (1,5 G\$) en mai 2015

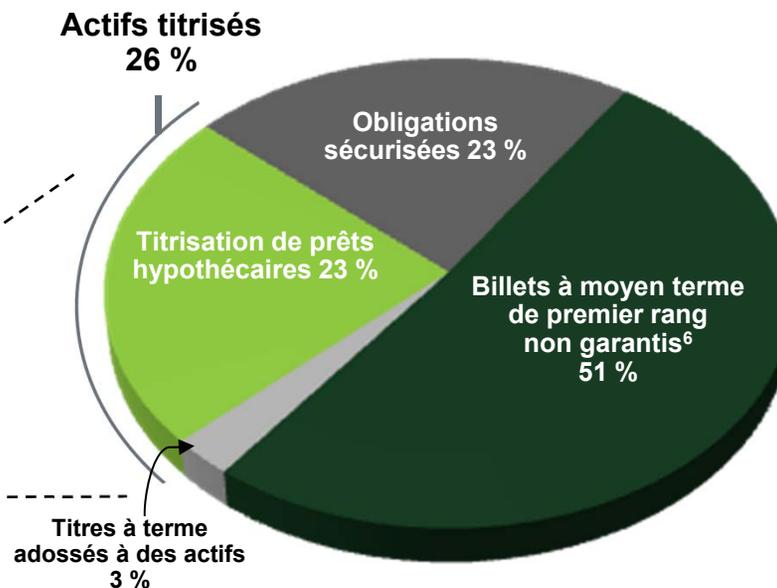
Composition attrayante du bilan¹



Composition du financement²



Titres de créance de gros à terme



**Principales sources de financement :
les dépôts de particuliers et d'entreprises**

1. Au 30 avril 2015.

2. Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.

3. Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.

4. Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.

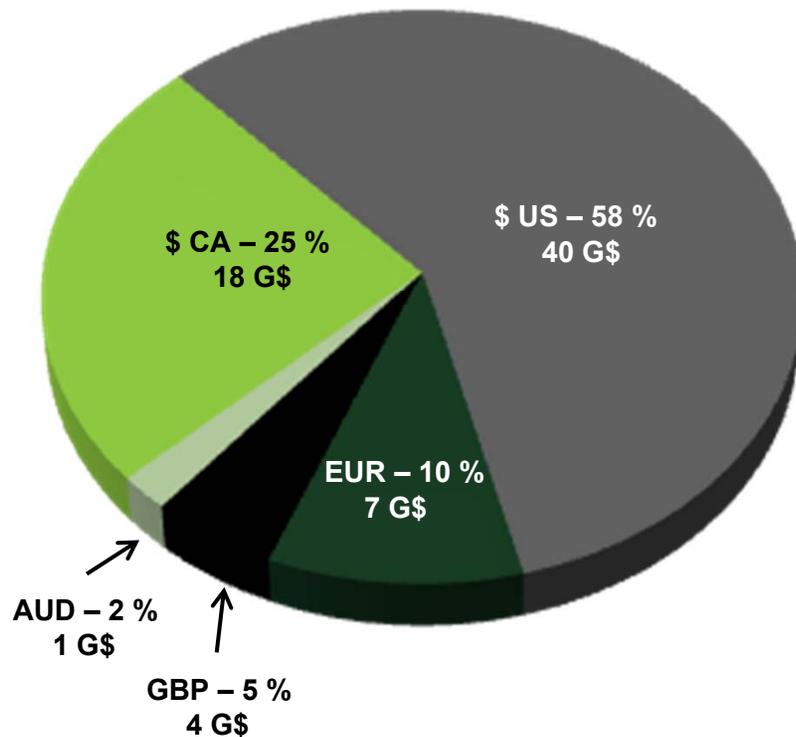
5. Comprend principalement les billets de dépôt au porteur, les certificats de dépôt et le papier commercial.

6. Comprend certains billets de placements privés.

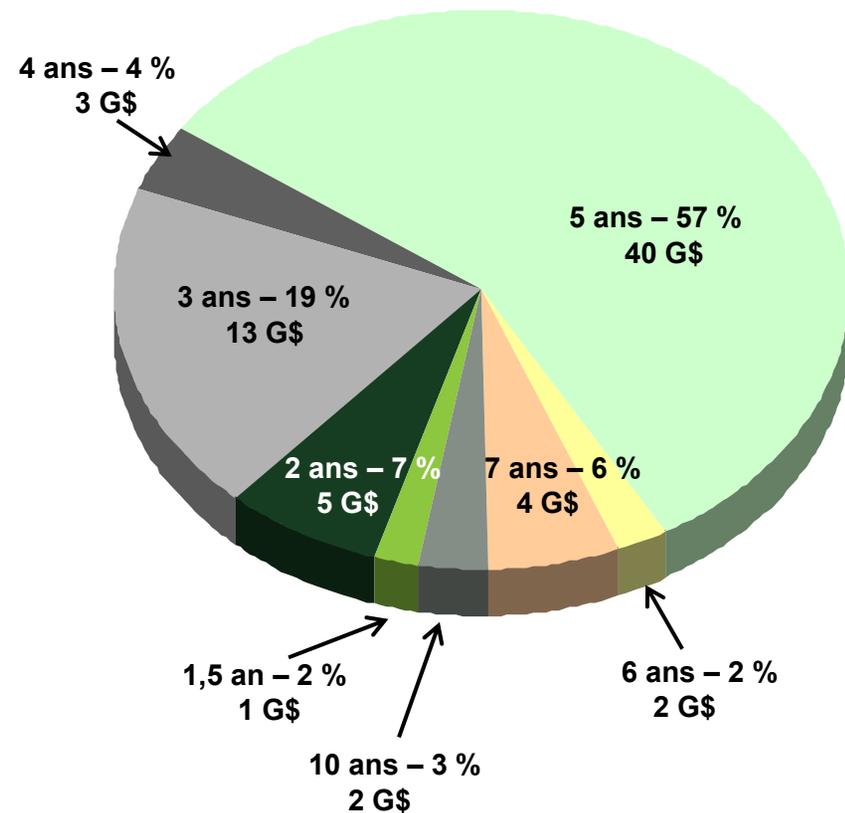
Répartition des titres de créance de gros à terme¹



Par devise^{2,3}



Par terme^{2,3}

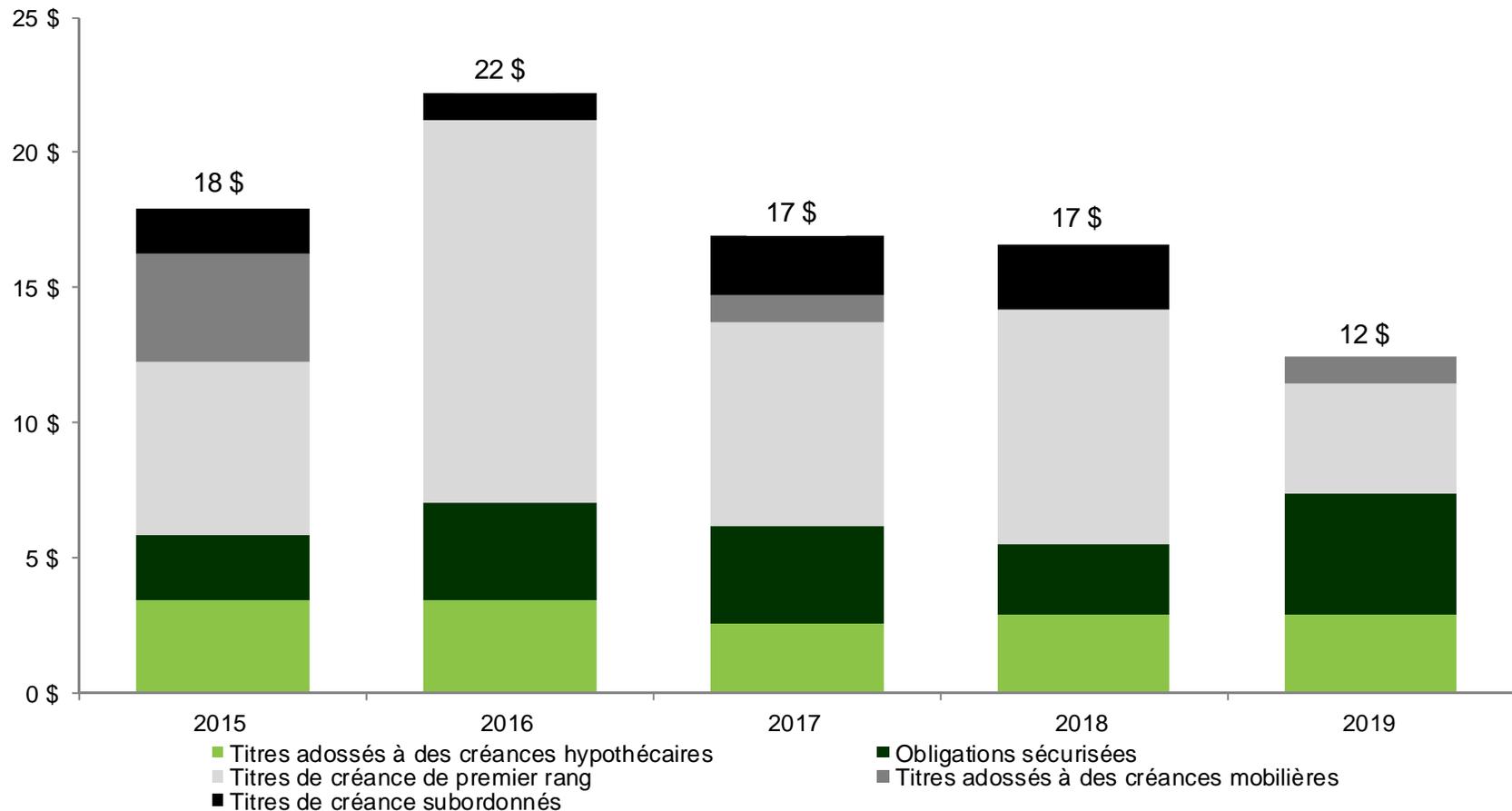


1. Au 30 avril 2015.
2. Exclut certains billets de placements privés et les opérations de titrisation de prêts hypothécaires.
3. En dollars canadiens.

Profil des échéances de la dette¹ De l'exercice 2015 à l'exercice 2019



Échéances des emprunts remboursables in fine (en G\$ CA)²



Des titres d'emprunt dont les échéances sont gérables

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.

2. Au 30 avril 2015.

3. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Le moment d'un rachat dépend des points de vue de la direction à ce moment ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.

Mesures législatives canadiennes visant les obligations sécurisées



- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget fédéral 2012 sous forme de modification de la Loi nationale sur l'habitation, a été adopté en juin 2012.
- Les nouvelles émissions doivent être effectuées conformément à la législation, et les émetteurs ne sont pas autorisés à utiliser des prêts hypothécaires assurés dans leurs programmes.
- Par conséquent, on ne peut plus utiliser des obligations sécurisées (d'un montant de 10 G\$ US) émises dans le cadre du précédent programme structuré, qui comprenait des actifs assurés.
- L'administration des obligations sécurisées au Canada a été confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Le cadre juridique procure une protection législative à l'égard du panier de sûretés aux détenteurs d'obligations sécurisées.
- Il fournit des lignes directrices claires concernant la gouvernance et les rôles des tiers afin d'assurer la valeur du panier de sûretés et son administration.
- La législation tient compte des meilleures pratiques internationales, assurant un niveau élevé de protection et établissant des normes rigoureuses en matière d'information pour les investisseurs et les organismes de réglementation.

La législation est gage de certitude

Éléments importants du guide de la SCHL



- Test de couverture par l'actif
 - Afin de confirmer le niveau de surdimensionnement des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport au capital des obligations sécurisées en circulation
 - L'exigence relative à l'indexation (à partir du 1^{er} juillet 2014) permet de tenir compte des événements sur les marchés.
 - Les valeurs sont rajustées au moins une fois par trimestre.
- Calcul aux fins d'évaluation
 - Test visant à effectuer un suivi de l'exposition d'un programme d'obligations sécurisées aux risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, en mesurant la valeur actualisée des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport à celle des obligations sécurisées en circulation
- Pourcentage de l'actif
 - Le guide n'impose pas un pourcentage de l'actif minimal ou maximal précis.
 - Il requiert toutefois qu'un niveau minimal et maximal de surdimensionnement soit fixé afin de donner à l'investisseur la certitude que les niveaux de surdimensionnement seront maintenus tout au long du programme.
- Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs
 - Au moins deux notes doivent être attribuées au programme.
 - Des éléments déclencheurs doivent être prévus afin de déterminer si un émetteur doit remplacer la contrepartie de la banque du compte et du swap, et afin d'octroyer des sûretés pour garantir les obligations d'une contrepartie à une opération de couverture éventuelle dont la valeur correspond à l'évaluation de la valeur du marché.
 - L'exigence relative aux notes dans la législation est propre au Canada.

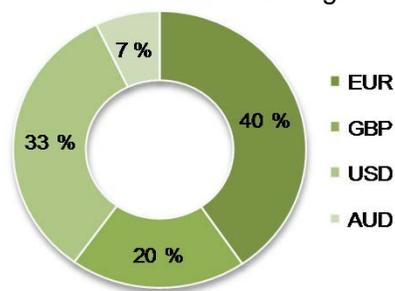
Obligations sécurisées de la TD



Faits saillants du programme d'obligations sécurisées de la TD

- La valeur du programme d'obligations sécurisées de la TD est de 15 G\$ US.
- L'émission d'obligations sécurisées pour les émetteurs canadiens est régie par les lignes directrices de la SCHL.
- Seuls les actifs immobiliers résidentiels canadiens non assurés sont admissibles; le panier ne contient aucun actif étranger.
- Le panier de sûretés est composé uniquement de prêts hypothécaires avec amortissement.
- Solides cotes de crédit : Aaa / AAA¹
- Les émissions sont plafonnées à 4 % de l'actif total², soit environ 40 G\$ CA pour la TD.
- La valeur en capital globale des obligations sécurisées en circulation de la s'élève à 21,5 G\$ (13,5 G\$ pour le programme législatif et 8,0 G\$ pour le programme structuré), soit environ 2,2 % de l'actif total de la Banque. Marge de manœuvre pour de futures émissions.
- Jusqu'à présent, huit transactions de référence sur obligations sécurisées ont été effectuées selon le nouveau cadre législatif dans quatre devises :

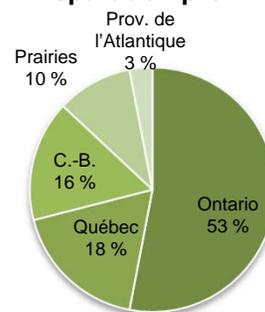
- 1,75 G EUR – 5 ans
- 1 G EUR – 7 ans
- 1,25 G EUR – 7 ans
- 900 M GBP – 3 ans
- 500 M GBP – 3 ans
- 1,75 G\$ US – 5 ans
- 1,75 G\$ US – 5 ans
- 1 G AUD – 5 ans



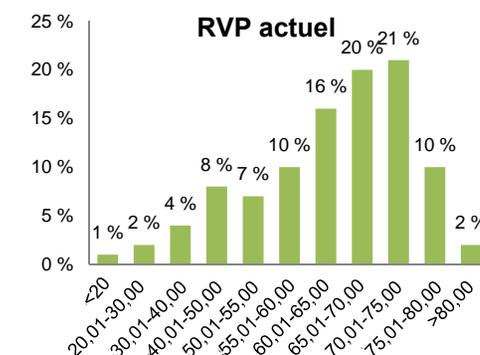
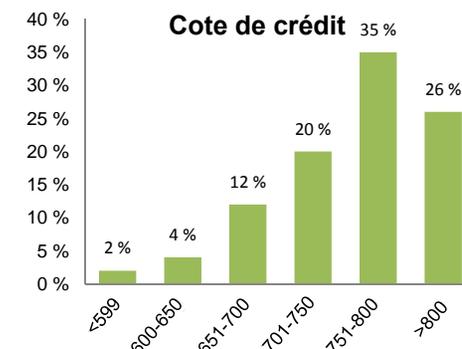
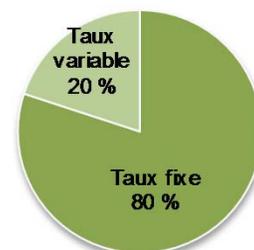
Panier de sûretés en date du 30 avril 2015

- Prêts hypothécaires résidentiels ordinaires canadiens de premier rang et de première qualité initiés par la TD
- Tous les prêts ont un RPV initial d'au plus 80 %. Le RPV moyen pondéré actuel est de 62,63 % en date du 30 avril 2015.
- La moyenne pondérée des cotes de crédit supérieures à 0 est de 756.

Répartition provinciale



Type de taux d'intérêt



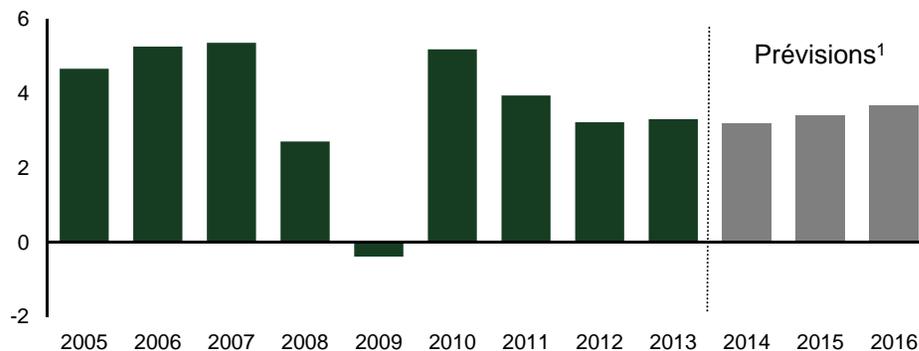
1. Notes de Moody's et de DBRS, respectivement. Notes attribuées au programme d'obligations sécurisées au 30 avril 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.
 2. L'actif total est établi en fonction de la lettre du BSIF datée du 19 décembre 2014 relativement au calcul de la limite révisée d'obligations sécurisées pour les institutions de dépôt émettant des obligations sécurisées.

- Solide assise financière – en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée

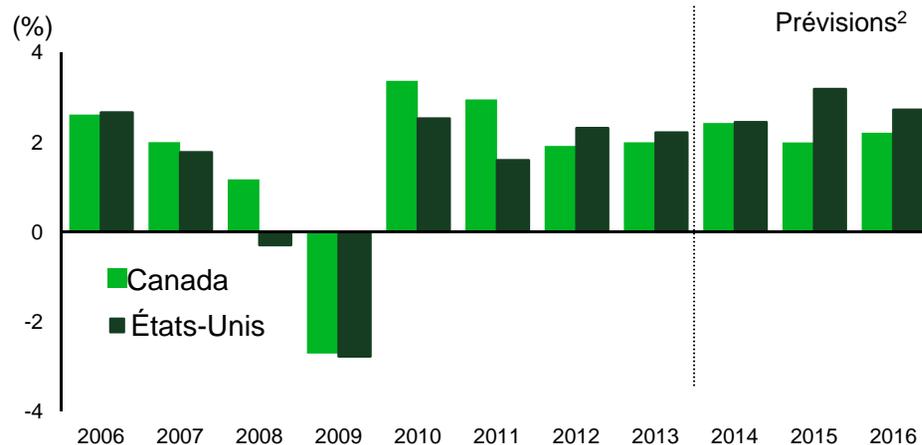
1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. **Annexe**

Croissance du PIB réel mondial¹

Variation en % sur 12 mois



Croissance du PIB réel nord-américain²

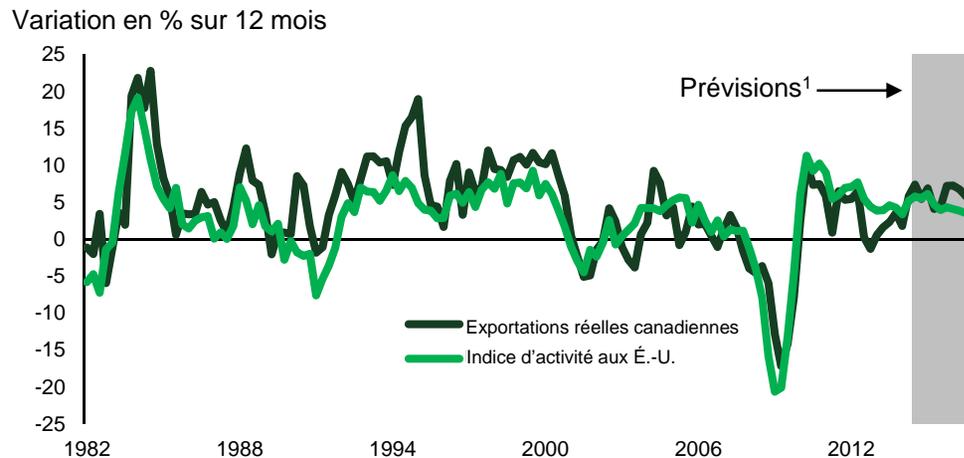


- La croissance économique mondiale restera modeste et devrait connaître une légère accélération au cours des deux prochaines années.
- Le raffermissement de la croissance aux États-Unis combiné à l'activité économique languissante au Japon et en Europe, ainsi qu'au ralentissement en Chine, laissent entrevoir une divergence sur le plan de la politique monétaire et des taux de change au sein des principales économies.
- La croissance aux États-Unis devrait dépasser, en moyenne, celle du Canada au cours des prochaines années.

L'économie nord-américaine prendra de la vitesse.

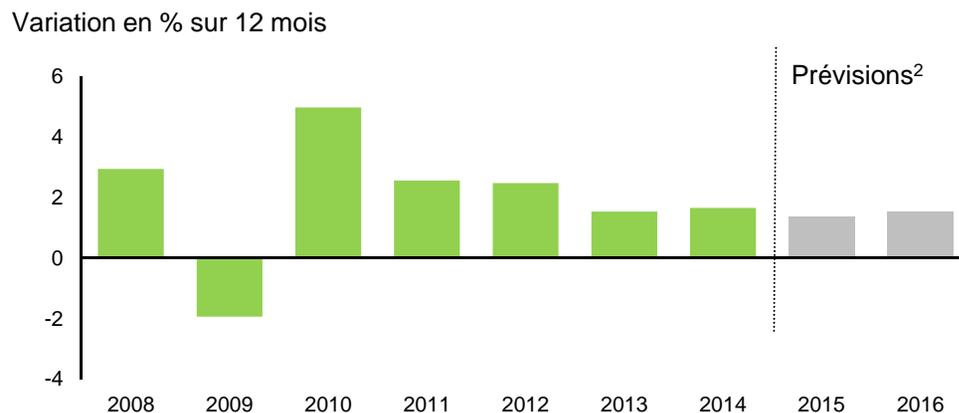
Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le www.td.com/francais/services_economiques

Exportations canadiennes et indice d'activité aux États-Unis¹



- L'économie canadienne demeure étroitement liée à la situation économique aux États-Unis, et le raffermissement de la croissance américaine à moyen terme améliorera les perspectives du Canada.

Variation de la demande intérieure²



- La demande intérieure ne procurera qu'un soutien modeste, compte tenu du ralentissement du marché de l'habitation et du fort endettement des ménages limitant les dépenses.

L'économie canadienne sera soutenue par la croissance américaine et la demande intérieure

1. Prévisions des Services économiques TD, en date de février 2015 Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Réserve fédérale, Banque du Canada.

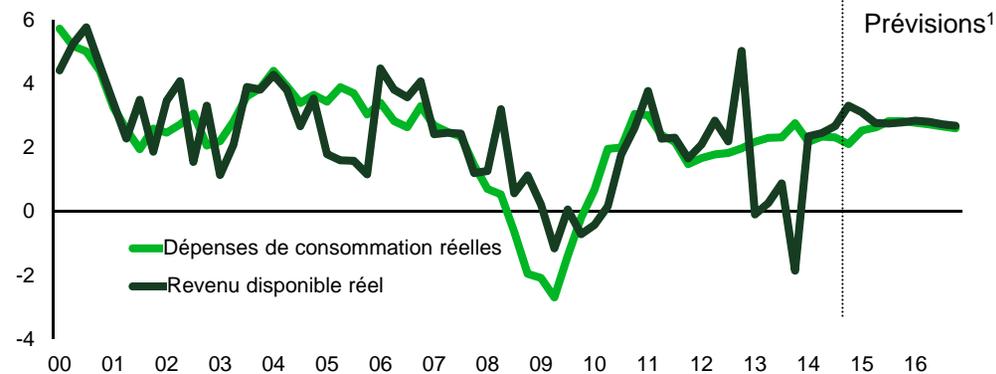
2. Sources : Haver Analytics, Services économiques TD. Prévisions des Services économiques TD, en date de février 2015

Perspectives économiques américaines



Redressement de la consommation grâce à une croissance plus rapide des revenus¹

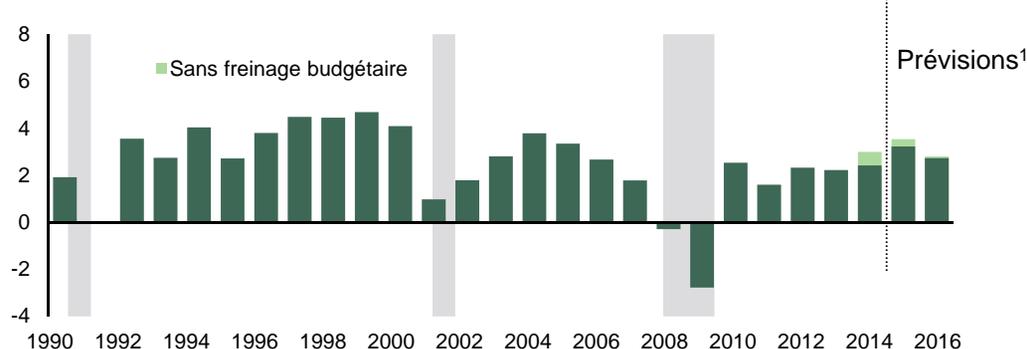
Variation en % sur 12 mois



- Soutenu par l'amélioration du marché de l'emploi et la chute des prix de l'énergie, le rythme de croissance des dépenses de consommation s'accélénera en 2015 et 2016.

Le marché de l'habitation prend graduellement du mieux¹

Variation en % sur 12 mois de la croissance du PIB réel des États-Unis



- L'amélioration soutenue de l'emploi donnera un coup de pouce au marché de l'habitation en stimulant la demande de la part d'acheteurs d'une première maison.

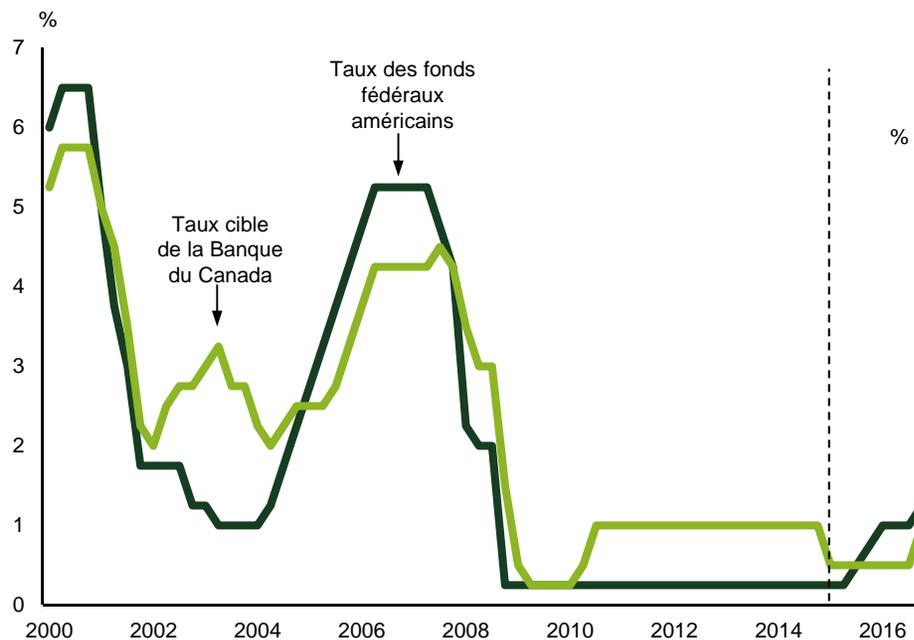
Économie américaine : des nouvelles de plus en plus positives

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le www.td.com/francais/services_economiques

Perspectives relatives aux taux d'intérêt



Taux d'intérêt au Canada et aux É.-U.¹



- En raison des modestes perspectives et de la faible inflation, les banques centrales nord-américaines devraient maintenir une politique monétaire exceptionnellement accommodante.
- Les hausses de taux d'intérêt se feront d'une façon graduelle, et il est probable que les taux resteront nettement inférieurs aux moyennes historiques.

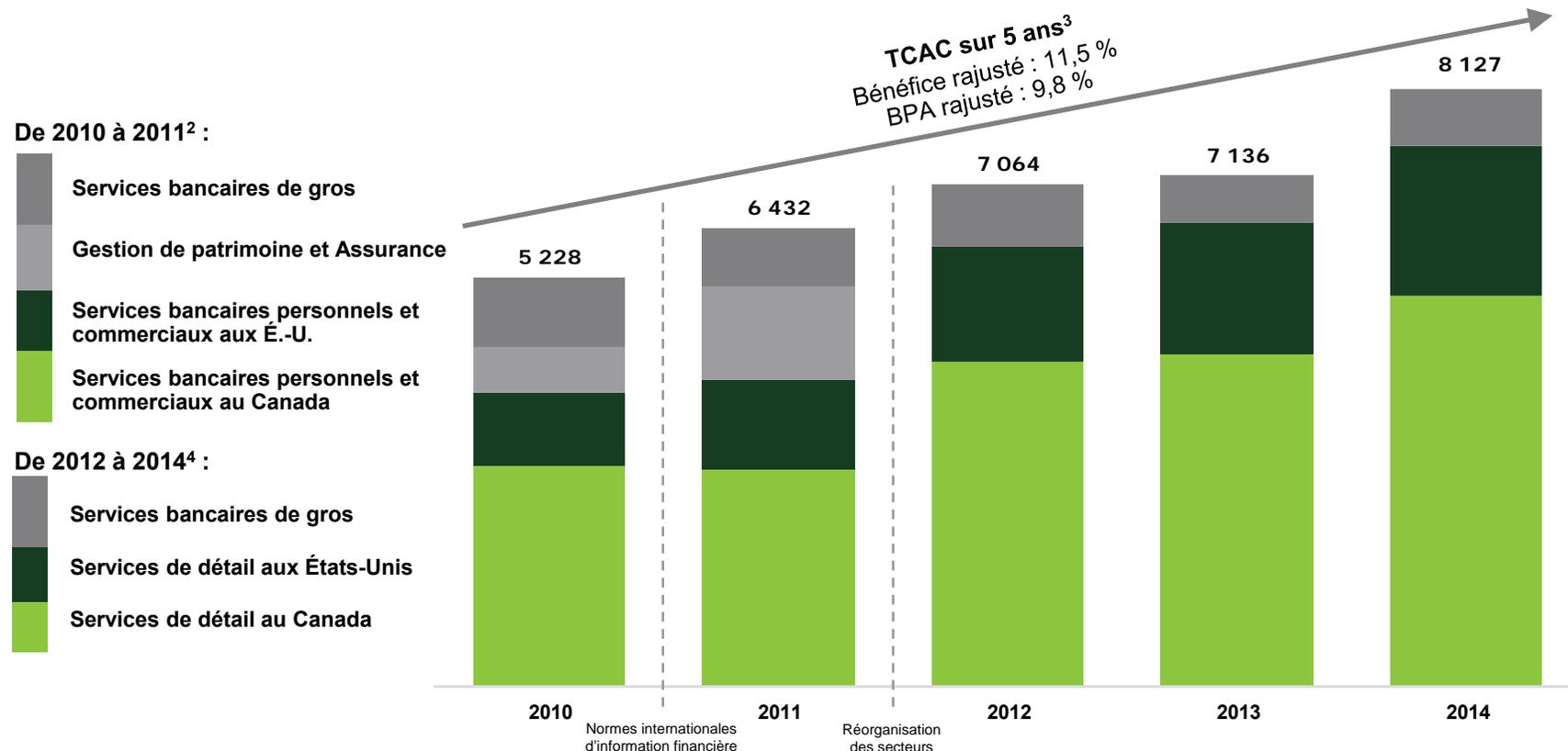
La faiblesse des taux d'intérêt persistera encore quelque temps

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le www.td.com/francais/services_economiques 39

Croissance stable des bénéfices



Bénéfice rajusté^{1,2,4} (en M\$ CA)



Objectif de croissance à moyen terme de 7 % à 10 % du BPA rajusté

- Le 1^{er} novembre 2011, la Banque est passée des principes comptables généralement reconnus utilisés au Canada (PCGR canadiens) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Compte tenu de cette transition, les soldes présentés dans le graphique ci-dessus sont calculés en fonction des PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des IFRS pour les exercices 2011 à 2014. Pour de plus amples renseignements au sujet de la transition entre les PCGR canadiens et les IFRS, consulter la note 40 des états financiers et des notes complémentaires pour l'exercice 2012 de la Banque. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Voir aussi les pages 217 à 223 du rapport annuel 2014 pour un rapprochement des 10 exercices terminés en 2014. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Le bénéfice comme présenté se présente comme suit : 4 644 M\$ en 2010, 6 045 M\$ en 2011, 6 460 M\$ en 2012, 6 640 M\$ en 2013 et 7 883 M\$ en 2014.
- Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.
- Compte tenu du passage de la Banque aux IFRS, comme il est expliqué ci-dessus, le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) est fondé sur des soldes conformes aux PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des soldes conformes aux IFRS pour les exercices 2011 à 2014.
- Au T1 2014, les secteurs des activités de détail ont été réorganisés et correspondent désormais aux Services bancaires de détail au Canada et aux Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus sur les secteurs des Services bancaires de détail, voir la diapositive 8. La réorganisation des secteurs, l'adoption des nouvelles normes IFRS et de leurs modifications ainsi que l'incidence du dividende en actions déclaré le 5 décembre 2013 ont été appliquées rétroactivement aux résultats de 2012 et de 2013.

Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

	T1 2015	T2 2015
Portefeuille des Services de détail au Canada	339,6 \$	342,4 \$
Services bancaires personnels	285,6 \$	287,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	175,3	175,5
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	59,7	60,3
Prêts automobiles indirects	16,9	17,5
Lignes de crédit non garanties	9,2	9,3
Cartes de crédit	17,4	17,5
Autres prêts aux particuliers	7,1	7,1
Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux petites entreprises)	54,0 \$	55,2 \$
Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (montants en \$ US)	117,0 \$ US	120,0 \$ US
Services bancaires personnels	56,0 \$ US	56,1 \$ US
Prêts hypothécaires résidentiels	20,8	20,8
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ¹	10,3	10,3
Prêts automobiles indirects	17,2	17,5
Cartes de crédit	7,1	6,9
Autres prêts aux particuliers	0,6	0,6
Services bancaires commerciaux	61,0 \$ US	63,9 \$ US
Immobilier non résidentiel	12,9	13,2
Immobilier résidentiel	3,6	3,8
Commercial et industriel	44,5	46,9
Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U.	31,7 \$	24,7 \$
Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (en \$ CA)	148,7 \$	144,7 \$
Portefeuille des Services bancaires de gros²	30,1 \$	30,6 \$
Autres³	3,4 \$	3,4 \$
Total	521,8 \$	521,1 \$

1. LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

2. Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

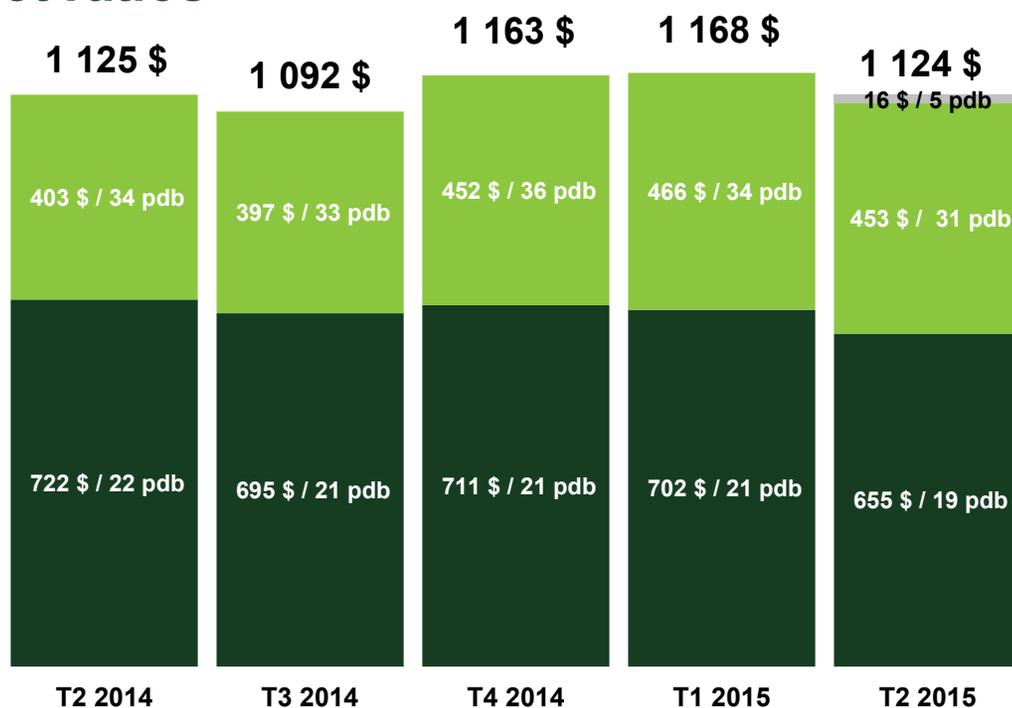
Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis.

Excluent les titres de créance classés comme prêts.

Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



Formations de prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Les formations de prêts douteux bruts ont diminué principalement en raison de l'amélioration du crédit garanti par des biens immobiliers au Canada.
- Les formations de prêts douteux pour le portefeuille des Services bancaires de gros sont attribuables à une seule contrepartie.

	T2 2014	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	
	24	23	24	23	22	<i>pdb</i>
Homologues au Canada ⁴	15	14	16	14	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁵	25	22	22	19	N. d.	<i>pdb</i>

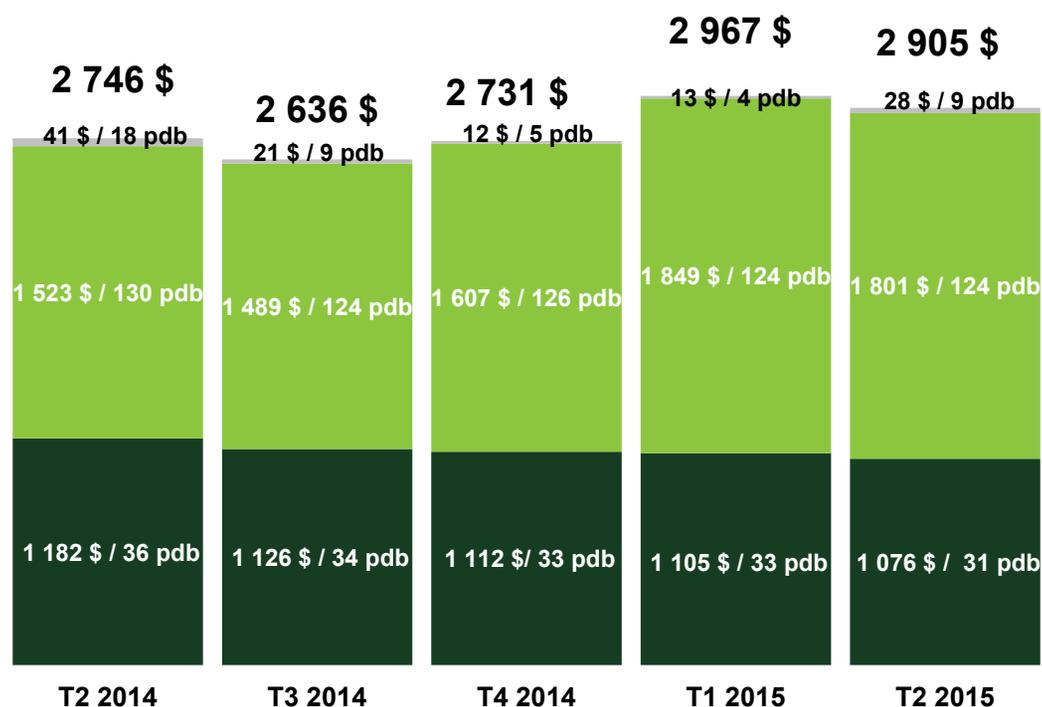
- Autres³
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.
 2. Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.
 3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.
 4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.
 5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).
 N. d. : Non disponible

Prêts douteux bruts par portefeuille



Prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio des prêts douteux bruts est stable pour l'ensemble du portefeuille.

	T2 2014	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	
	59	55	56	57	56	<i>pdb</i>
Homologues au Canada ⁴	68	64	65	68	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁵	148	141	133	127	N. d.	<i>pdb</i>

- Autres³
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

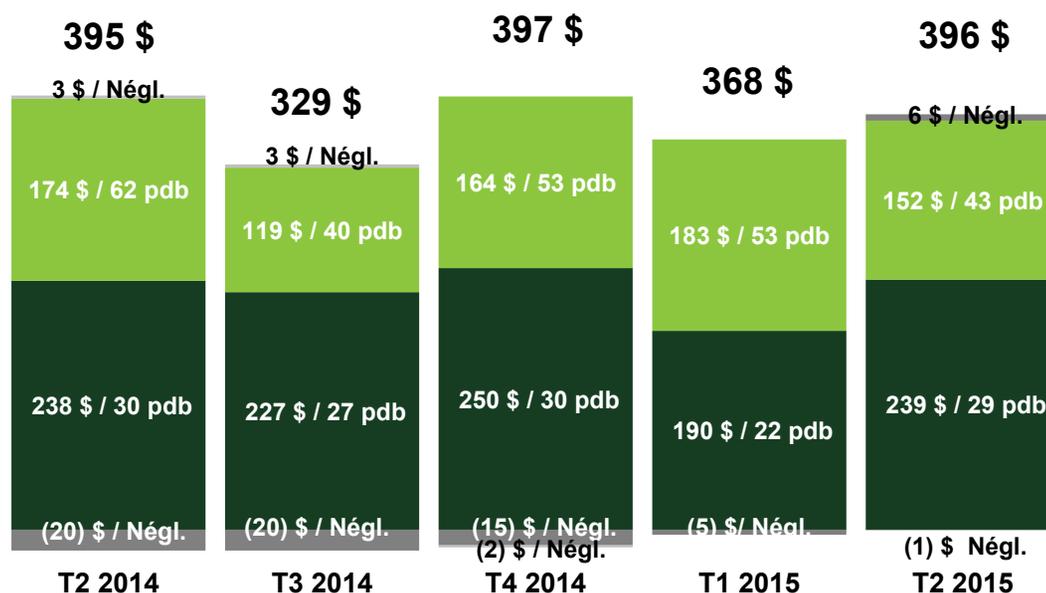
5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).

N. d. : non disponible

Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille



PPC¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio PPC demeure faible.
- La hausse de la PPC au Canada représente un retour au taux normal après une cession de dettes au T1.

	T2 2014	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	
1	35	28	33	29	32	<i>pdb</i>
Homologues au Canada ⁵	28	27	32	28	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁶	44	47	49	54	N. d.	<i>pdb</i>

	Autres ³
	Portefeuille des Services bancaires de gros ⁴
	Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
	Portefeuille des Services de détail au Canada

1. La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations;

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : T2 2015 (3) M\$ / T1 2015 (3) M\$.

5. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

7. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC.

Négl. : négligeable; N. d. : non disponible

Services bancaires personnels au Canada



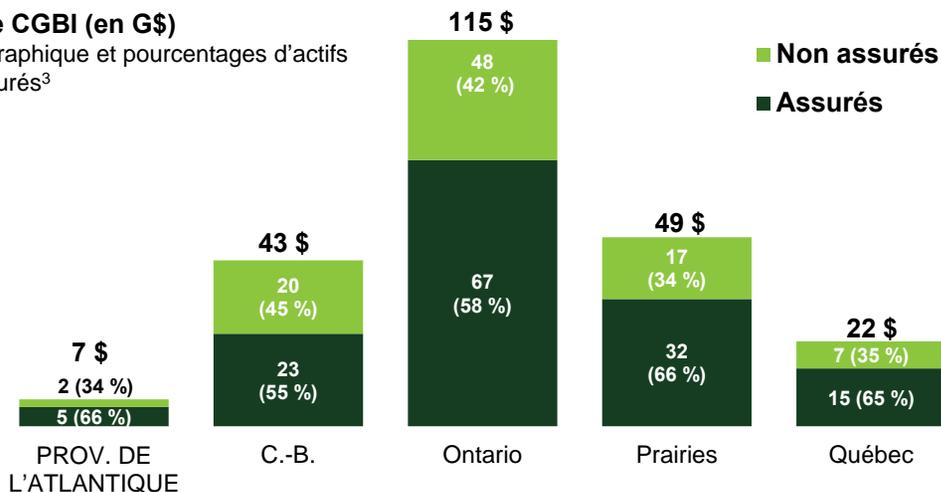
Services bancaires personnels aux États-Unis ¹	T2 2015			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	176	0,25 %	437	10
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	60	0,40 %	242	2
Prêts automobiles indirects	17	0,25 %	44	39
Lignes de crédit non garanties	9	0,47 %	44	30
Cartes de crédit	18	0,92 %	162	130
Autres prêts aux particuliers	7	0,29 %	21	14
Total des Services bancaires personnels au Canada	287 \$	0,33 %	950 \$	225 \$
Variation par rapport au T1 2015	2 \$	(0,02 %)	(37) \$	43 \$

Faits saillants

- La qualité du crédit reste élevée dans le portefeuille des Services bancaires personnels au Canada.

Portefeuille de CGBI (en G\$)

Répartition géographique et pourcentages d'actifs assurés/non assurés³



RPV des prêts hypothécaires non assurés (%)³

T2 2015 ⁴	68	54	58	66	65
T1 2015 ⁴	69	55	59	64	65

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

4. Le rapport prêt-valeur (RPV) est établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immobilier) et correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt, conformément aux données présentées par nos homologues.

Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



Faits saillants

- Les portefeuilles des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada continuent d'afficher de bons résultats.
- Le rendement du portefeuille de pétrole et gaz est satisfaisant, étant donné que les emprunteurs absorbent encore l'ensemble des effets du recul des prix du pétrole.

Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada	T2 2015		
	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ¹ (en M\$)
Services bancaires commerciaux ²	55	126	12
Services bancaires de gros	31	28	(1)
Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada	86 \$	154 \$	11 \$
Variation par rapport au T1 2015	2 \$	23 \$	8 \$
Répartition par secteur	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	Provision ¹ (en M\$)
Immobilier résidentiel	14,7	15	7
Immobilier non résidentiel	10,7	11	4
Services financiers	10,5	0	0
Gouv./fonction publique/santé et services sociaux	11,6	10	5
Ressources ³	6,5	25	6
- Production de pétrole et de gaz	3,2	15	0
- Services de pétrole et de gaz	0,6	6	5
Produits de consommation ⁴	3,7	22	11
Industriel / manufacturier ⁵	4,3	22	15
Agriculture	5,1	6	1
Automobile	4,3	2	1
Autres ⁶	14,3	41	33
Total	86	154 \$	83 \$

1. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

2. Incluant les Services bancaires aux petites entreprises.

3. Les ressources comprennent : la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

4. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

5. Le secteur industriel / manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

6. La catégorie « Autres » comprend : l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

Services bancaires personnels aux États-Unis – Dollars US



Services bancaires personnels aux États-Unis ¹	T2 2015			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	21	1,37 %	285	12
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ³	10	3,88 %	400	0
Prêts automobiles indirects	17	0,67 %	118	16
Cartes de crédit	7	1,47 %	101	61
Autres prêts aux particuliers	0,5	0,88 %	5	12
Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (\$ US)	56 \$	1,62 %	909 \$	102 \$
Variation par rapport au T1 2015 (\$ US)	0 \$	0,07 %	39 \$	(58) \$
Opérations de change	12 \$	–	187 \$	25 \$
Total des Services bancaires personnels aux É.-U. (\$ CA)	68 \$	1,62 %	1 096 \$	127 \$

Faits saillants

- La qualité des actifs des Services bancaires personnels aux États-Unis demeure bonne.
- Hausse des prêts douteux bruts en raison principalement de la restructuration de la dette des débiteurs en difficultés entourant les LDCVD et les prêts sur valeur domiciliaire

Portefeuille du CGBI aux É.-U.¹

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour⁴

RPV estimatif actuel	Prêts hypothécaires résidentiels	LDCVD de 1 ^{er} rang	LDCVD de 2 ^e rang	Total
> 80 %	8 %	14 %	34 %	13 %
61-80 %	45 %	32 %	38 %	42 %
<= 60 %	47 %	55 %	28 %	45 %
Cotes FICO actuelles > 700	87 %	88 %	83 %	86 %

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index en date de février 2015. Cotes FICO mises à jour en mars 2015.

Services bancaires commerciaux aux États-Unis – Dollars US



Services bancaires commerciaux aux États-Unis ¹	T2 2015		
	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Immobilier commercial	17	230	0
Immobilier non résidentiel	13	160	4
Immobilier résidentiel	4	70	(4)
Commercial et industriel	47	355	15
Total Services bancaires commerciaux aux É.-U.	64 \$	585 \$	15 \$
Variation par rapport au T1 2015 (\$ US)	3 \$	0 \$	(11 \$)
Opérations de change	13 \$	120 \$	4 \$
Total Services bancaires commerciaux aux É.-U. (\$ CA)	77 \$	705 \$	19 \$

Faits saillants

- Bonne qualité soutenue dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux É.-U.
- Le secteur Commercial et industriel a connu une croissance généralisée, principalement attribuable à l'exposition à des titres garantis par les gouvernements, à des titres dont la cote de solvabilité est bonne ou à une exposition favorable aux obligations de sociétés.

Immobilier commercial	Prêts bruts / AB (en G\$ US)	Prêts douteux bruts (en M\$ US)
Bureaux	4,5	36
Services de détail	3,9	49
Appartements	3,1	39
Résidentiel à vendre	0,2	21
Industriel	1,2	31
Hôtels	0,8	21
Terrains commerciaux	0,1	8
Autres	3,1	25
Total Immobilier commercial	17 \$	230 \$

Commercial et industriel	Prêts bruts / AB (en G\$ US)	Prêts douteux bruts (en M\$ US)
Santé et services sociaux	6,9	46
Services professionnels et autres	5,9	68
Produits de consommation ³	4,6	80
Industriel/manufacturier ⁴	5,7	73
Gouvernement/secteur public	6,5	10
Services financiers	2,2	24
Automobile	2,2	9
Autres ⁵	13	45
Total Commercial et industriel	47 \$	355 \$

1. À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. La provision pour pertes relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

4. Le secteur industriel / manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

5. La catégorie « Autres » comprend : l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les ressources ainsi que d'autres secteurs.

Coordonnées des Relations avec les investisseurs



Téléphone :
416-308-9030
ou 1-866-486-4826

Courriel :
tdir@td.com

Site Web :
www.td.com/francais/investisseurs



WINNER

Grand prix des meilleures relations avec les investisseurs :
Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par secteur :
Services financiers

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef des finances :
Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par un agent : Sociétés à forte capitalisation

Meilleure information financière

Meilleure utilisation de la technologie



Groupe Banque TD
Présentation à l'intention des investisseurs
sur les titres à revenu fixe

T2 2015